

« Nous maintenons notre objectif de 20.000 places pour 2020 »

FORMATION La mise en place de la Garantie jeunes en retard à cause de l'Europe

► Bruxelles Formation veut passer la seconde vitesse dans le programme de la Garantie jeunes.
► Elle attend le feu vert du Fonds social européen pour financer les projets.



Olivia P'tito. © D.R.



Le domaine de la construction attire toujours les jeunes mais le secteur embauche moins. © MICHEL TONNEAU.

ENTRETIEN

Entrée dans son costume de directrice de Bruxelles Formation à l'été 2013, Olivia P'tito (PS) poursuit le rapprochement de son institution avec Actiris afin d'augmenter le taux de remise à l'emploi et surtout de faciliter la vie des chômeurs. En même temps, elle met l'accent sur la Garantie jeunes et attend avec impatience l'appel à projets et l'argent du Fonds social européen pour passer la vitesse supérieure afin de multiplier les possibilités de formations et de stages en entreprise pour les moins de 25 ans.

Comment avez-vous géré la mise en place de la Garantie jeunes en 2014 ?

Nous avons d'abord renforcé la collaboration avec nos partenaires et notamment avec Actiris. Le but est réellement de faci-

liser la vie des Bruxellois. Nous travaillons sur le dossier unique pour le demandeur d'emploi chez Actiris et Bruxelles Formation. Les conseillers des deux institutions connaissent les compétences du chercheur d'emploi et ce qu'il a déjà entrepris comme démarches. Nous allons également organiser, dès avril, des séances d'informations pour les moins de 25 ans peu diplômés sur les possibilités de formation et de stages en entreprise. Nous voyons déjà les premiers effets de la mise en place de la Garantie jeunes. En janvier 2014, nous avons 660 places de formation contre 865 en janvier 2015. Idem pour les stages en entreprise où nous sommes passés de 378 places en janvier 2014 à 511 en janvier de cette année.

Comment comptez-vous augmenter le nombre de places ?
Nous attendons l'appel à projets du Fonds social européen qui devrait être publié d'ici peu. Grâce aux moyens financiers supplémentaires, nous pourrions augmenter le nombre de places.

Après, c'est le rôle d'Actiris de démarcher les entreprises pour qu'elles prennent de nouveaux stagiaires. C'est une opération win win pour les jeunes et pour les sociétés.

Le Fonds social européen est en retard par rapport à sa programmation 2014-2021. Cela bloque plusieurs projets de formation comme celles de fontainiers de

la Mission locale de Saint-Josse. C'est toujours ainsi. Les opérateurs qui montent des formations innovantes doivent prendre en compte ce calendrier. S'ils veulent avancer, ils le font en connaissance de cause. Nous ne pouvons pas aller plus vite.

Y a-t-il un moyen de lutter contre ces retards ?

Certainement mais Bruxelles Formation n'en a pas les moyens. En 2014, nous n'avons pas utilisé tous les budgets. Tout n'était pas opérationnel durant cette année. Nous n'avons pas pu lancer toutes les collaborations car cela nous imposerait de payer entièrement la formation.

La Cocof nous a déjà octroyé des moyens complémentaires mais nous avons besoin de l'Europe. Cependant, nous maintenons notre objectif de 20.000 places de formation à l'horizon 2020.

Comment travaillez-vous en attendant le feu vert européen ?

Nous mettons en place de la mise à niveau en français ou en maths. Nous faisons des tests, des bilans de compétences. Sur les 600 jeunes qui sont venus nous voir, certains ont besoin d'orientation et plus de 75 % doivent suivre une remise à niveau. Nous pouvons l'organiser en attendant que la formation soit ouverte. Ainsi, on ne perd pas de temps. Nous allons aussi lancer un appel à projets pour les essais métiers. Pendant une semaine, ils pourront tester des métiers et

PORTES OUVERTES

Découvrir l'offre de formation

Ces 10 et 11 mars, Bruxelles Formation organise ses portes ouvertes. Durant ces deux jours, les jeunes et les moins jeunes, pourront se rendre dans les locaux de l'institution, boulevard Bischoffsheim, afin de découvrir les formations existantes dans les secteurs de l'alimentation, l'industrie, la construction, la comptabilité, le commerce, la gestion, l'informatique, les langues ou encore la logistique. Les partenaires de Bruxelles Formation seront également présents et une quinzaine d'entre eux ouvre aussi leur centre au grand public. En tout, 21 secteurs seront représentés.

Pour le moment, 1.600 personnes se sont déjà inscrites, principalement pour le secteur du social et de la santé mais aussi pour les métiers de bureau (10 %), de la logistique (9 %) et de l'informatique (7 %). Il ne faut cependant pas être inscrit pour s'y rendre. En plus, afin de faire découvrir des métiers peu connus, notamment dans le secteur de l'industrie, Bruxelles Formation et Actiris ont réalisé une série de capsules vidéos avec l'humoriste Abdel. Les institutions espèrent ainsi toucher un public plus jeune et varié.

V.L.H.

www.bruxellesformation.be

voir si cela leur plaît dans les centres de formation. Ils pourront alors valider leur choix.

Quel est le taux de remise à l'emploi ?

Nous avons enregistré une légère diminution du taux de remise à l'emploi. Pour les personnes ayant suivi leur formation en 2013, il est de 67,8 % alors qu'il était de 70,1 % l'année d'avant. Nous dépendons évidemment de la conjoncture. Pour cela, nous n'y pouvons rien. ■

Propos recueillis par VANESSA LHUILLIER

Mille caméras pour scruter la Région

SÉCURITÉ Près de 300 appareils supplémentaires seront installés cette année

En un an, les rues de la Région bruxelloise accueilleront plus de 280 nouvelles caméras de surveillance. Il y aura donc quasiment 1.000 caméras qui scruteront l'espace public de la capitale d'ici la fin de l'année 2015.

En 1949, l'écrivain anglais, George Orwell, décrivait dans son livre, 1984, un univers entièrement contrôlé par un personnage nommé Big Brother. « Big Brother is watching you ! » Nous n'en sommes pas encore là. Cependant, avec ces 997 caméras de surveillances, la police pourra analyser les faits et gestes des citoyens dans une grande partie de l'espace public.

Certaines communes plus gâtées que d'autres

Il peut paraître normal de retrouver des communes telles



Koekelberg figure parmi les mieux équipées. © B. DALIMONTE

que Bruxelles-Ville ou Schaerbeek dans le haut du classement, vu leur taille. Par contre, il est, peut-être, surprenant de retrouver Koekelberg dans le haut du tableau. L'une des plus

petites communes bruxelloises compte 48 caméras de surveillance pour une superficie de 1,17 km².

C'est-à-dire quatre fois plus que la commune d'Etterbeek alors qu'elle est presque trois fois plus petite. Les deux communes qui marquent leur différence par rapport aux autres sont Audergem et Watermael-Boitsfort : elles n'ont aucune caméra de surveillance intra-muros.

Pourquoi tant de différences ? Le placement des caméras a pour objectif d'assurer la sécurité des habitants. Il appartient à chaque commune de décider d'augmenter ou diminuer le nombre de caméras qui surveillent leurs rues. Certaines estiment que les caméras ont un effet dissuasif et qu'elles permettent d'améliorer la sécurité.

Molenbeek-Saint-Jean, par

exemple, possédera plus de 200 caméras d'ici la fin 2015. Autre observation, les contestations des citoyens contre cette surveillance sont de moins en moins importantes. François Schepmans (MR), bourgmestre de Molenbeek-Saint-Jean, nous dit : « Il était fréquent, il y a dix ans, d'entendre des plaintes contre l'installation des caméras de surveillance. Aujourd'hui, les gens nous le demandent presque. » Et d'ajouter : « Ils se sentent plus en sécurité en rue avec les caméras de surveillance. »

Il faut également noter, que la présence de caméras facilite le travail de la police et qu'elles permettent de condamner un suspect s'il est clairement identifiable sur les images lors d'un délit, estiment les autorités policières. ■

DENIS DALMANS

LESBRÈVES

Un corps sans vie à Boitsfort

Le cadavre d'un quadragénaire a été découvert samedi matin à Watermael-Boitsfort, dans la rue des Scabieuses. L'information, divulguée par Sudpresse sur son site internet, a été confirmée par le parquet de Bruxelles. L'homme était sorti vendredi soir avec des amis. Il n'est jamais revenu à son domicile. Selon les premières constatations, il n'est pas question d'une quelconque intervention d'un tiers, et le décès n'est pas considéré comme suspect. Le parquet a toutefois demandé une autopsie, pour que la cause précise du décès soit connue. (B.)

VILLE DE BRUXELLES
Démarrage des collectes d'encombrants

C'est ce lundi que débute la collecte d'encombrants sur le territoire de la Ville de Bruxelles permettant aux citoyens de se débarrasser gratuitement de leurs déchets volumineux. Laeken (De Wand) et Neder-over-Heembeek (Ramier, Croix-de-Guerre, Forum...) ouvrent le bal. Des conteneurs y seront accessibles de 8 à 18 h. Mercredi, c'est le centre qui sera desservi. (P.Le)

